



CR des délégués du Personnel Du 20 février 2014

Préambule : Lors du DP de janvier nous avons posé quelques questions supplémentaires. Vous avez demandé de vous les envoyer par mail afin de les prendre en compte sur le compte rendu, chose faite dès le lendemain (24 janvier 2014 à 13 heures), et à notre grande surprise ces questions n'apparaissent pas sur le compte rendu. Est-ce volontaire ? Même si nous ne défendons pas les mêmes causes il est préférable d'avoir des relations franches et respectueuses !

Les questions étaient :

Suite à l'imposition des mutuelles obligatoires, nous demandons une attestation de salaire pour chaque salarié du site. Le conseil d'état ayant validé cette loi le 30 décembre, les fiches de paie étaient déjà imprimées et distribuées ce n'est sans doute pas le bon montant. Les salariés risquent d'avoir une mauvaise surprise en mars-avril, lorsqu'ils recevront leur déclaration d'impôt.

Réponse :

Un courrier sera envoyé à chaque salarié sur le net fiscal.

Est-ce que SAINT GOBAIN a perdu les avantages fiscaux de la mutuelle obligatoire ?

Réponse :

Aucun changement pour st gobain

Si non, nous demandons que l'équivalent des sommes de ces avantages fiscaux soient reversées aux salariés sur le salaire de base.

Réponse :

Aucune réponse de la direction.

Qui sont les tuteurs des apprentis ?

Réponse :

Le fichier des tuteurs nous a été remis.

***EMPLOIS :**

Nous vous demandons une énième fois depuis le mois de septembre l'organigramme des services centraux avec tous les salariés affectés au site de Chalon.

Réponse :

Il sera fourni dans les semaines avenir.

Combien de salariés viennent pendant leur repos (bilan 2013 et bilan mois de janvier) pour effectuer des postes supplémentaires ?

Réponse :

17 personnes au total sur 2013 et janvier 2014.

***SALAIRES :**

Nous vous demandons d'attribuer des SCR pour un salarié de l'atelier moule qui n'effectue pas les changements de fabrication mais qui participe indirectement au changement dans le cadre des tâches qui lui sont confiées.

Réponse :

Pas de changement par rapport à la réponse du DP de janvier.

Nous demandons une revalorisation de la prime performance ouvrier de 6 SCR ? Car le montant de cette prime frôle le ridicule.

Réponse :

Réponse négative de la direction.

***CONDITIONS DE TRAVAIL :**

Quelle est la différence entre les bleus d'essais et ceux qui nous ont été fournis ? Les étiquettes ne sont pas les mêmes entre eux ?

Réponse :

Les bleus sont conformes, la direction n'est pas capable d'expliquer la différence de matière entre les bleus d'essai et les bleus distribués.

Où en êtes-vous avec les retours des bleus BF ?

Réponse :

Si il y a des problèmes de retour, il faut voir avec Mr Varaut qui a une vision sur les retours des bleus.

Quand aurons-nous les maillots BF et BC ?

Réponse :

Pas de délai, des problèmes de fonctionnement du au lavage des maillots par les salariés et la société élise sont remontés, une solution est en cours d'étude.

Que ressort-il de l'essai pour les caillebotis de la M26 ?

Réponse :

Un point fait avec Eric Vallet, techniquement c'est ok, la validation par l'EHS suite à des essais sur toutes les équipes sera faite.

***CRISTAL :**

Où en êtes-vous avec les travaux chez CRISTAL ?

Réponse :

Le plan sur les projets nous est fourni, les sanitaires seront faits fin mars. Aucune date sur la suite des travaux.

***FORMATION :**

Nous vous demandons si les heures DIF que chaque salarié à droit vont être reconduite avec le CPF ?

Réponse :

Les droits du DIF seront mobilisable jusqu' au 1er janvier 2021.

***DIVERS :**

Nous vous demandons l'attribution d'un congé supplémentaire pour les gens qui ont 25 années d'anciennetés.

Réponse :

Les NAO se sont tenu en février et ce point na pas été retenu.

Nous vous demandons pour les 100 ans de SGE, 2 congés, puisqu'à Cognac ils ont eu 1 congé pour 50 ans de leur usine.

Réponse :

Pour les 100 ans de l'usine de Chalon, la direction offrira un livre au lieu de 2 CP

Pour la CGT le livre est une bonne chose. Mais Nous pensons qu'au vu des efforts qui ont été fourni par l'ensemble des salariés du site chalonnais depuis des années et des générations, la direction pourrait au moins accorder 2 congés payés exceptionnels en prenant l'exemple sur ce qui a été fait à COGNAC pour les 50ans !! Pour info à Cognac les salariés ont eut droit à un livre, 1bouteille de Cognac et bien sur 1 Cp.

Les gens de l'école verrière peuvent-ils poser leurs congés et RTT quand ils le veulent ?

Il faudrait revoir le salaire des personnes de l'école verrière pour leurs permettre de vivre correctement.

Réponse :

Ils ont un planning établi pour leur formation .ils auront les mêmes contraintes que les salariés pour la période d'été.

***SECURITE :**

Nous vous demandons de réparer les panneaux d'affichages (fusion BC entre four 1 et four 2 et BF vers salle minute sécurité) afin de tendre vers le risque zéro. Si ce n'est pas fait, veuillez faire le nécessaire.

Réponse :

La commande est passée.

Nous vous demandons à nouveau de déplacer les bennes DESPLAT situées trop prêt de la sortie vestiaire coté château d'eau. (Selon votre réponse cela est fait nous vous demandons d'aller constater vous-même).

Réponse :

Les bennes seront déplacées, le nettoyage devrait être effectué.

Nous vous demandons de faire reboucher les trous du parking extérieur de plus en plus nombreux.

Réponse :

Un budget est prévu pour cette année.

